

# PRÉSENTATION DU BOUQUET D'AIDES MOBILITÉ

DGD MDIV – DSEP

28 janvier 2025

## LES INTERVENANTES

le conseil  
**mobi**pro

Valentine ALTHABEGOÏTY  
le conseil mobipro



JUSTINE GOURDEAU  
Cheffe de mission mobilité et  
transition

# SOMMAIRE

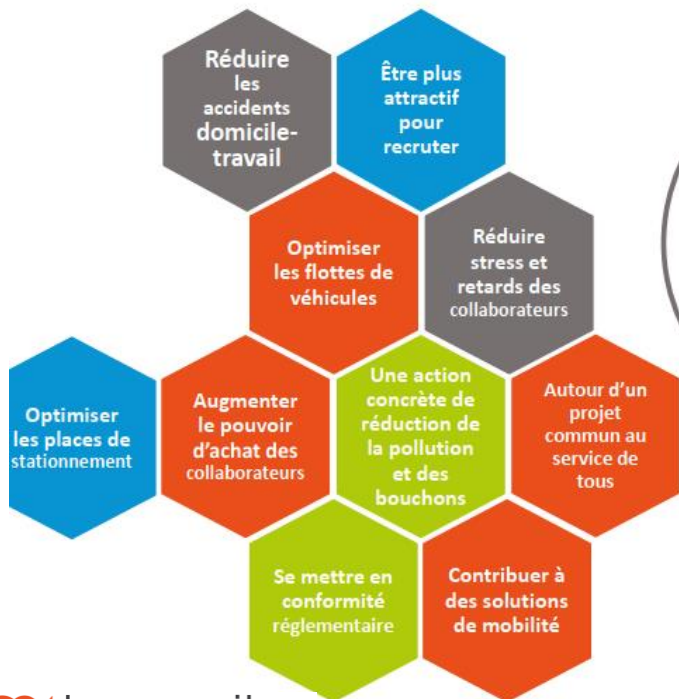
- ✕ Présentation du conseil mobipro
- ✕ Contexte de la ZFE Marseille Centre
- ✕ Les aides au changement de mobilité
  - ✕ Professionnels
  - ✕ Particuliers
- ✕ Questions / Réponses



# VOTRE PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR RÉUSSI ET FACILE AVEC LE CONSEIL MOBIPRO (MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE)



## DES ENJEUX



## UN POINT D'ENTRÉE UNIQUE



un point d'entrée unique  
pour faciliter la mise en place des  
plans de mobilité employeur

un service gratuit  
pour l'entreprise après signature  
d'une convention  
d'engagement mutuel

## POUR VOUS ACCOMPAGNER



Assistance  
méthodologique

Accompagnement méthodologique des démarches de plans de mobilité entreprises ou interentreprises  
Accompagnement dans le cadre d'un projet de relocalisation d'entreprise.

Animation

Participation à des sessions d'animation thématiques, intra ou inter entreprises dans le cadre d'un plan de mobilité employeur

Accompagnement  
personnalisé

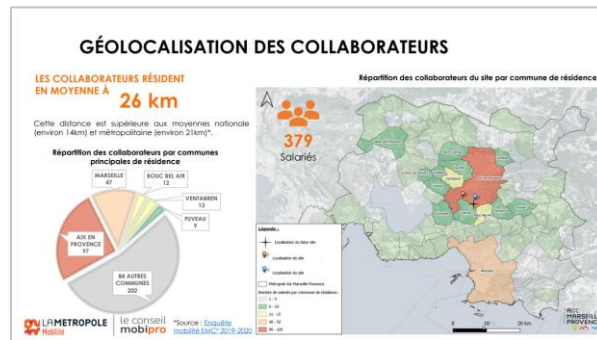
Feuilles de route - production des solutions de mobilité multimodales personnalisées et individuelles pour les salariés  
Accompagnement individuel au changement modal - support téléphonique de coaching au report modal  
Kit mobilité - kit numérique d'informations sur la mobilité adapté au contexte de l'entreprise

# RESSOURCES

Site web



Etudes



Catalogue de fiches action



Newsletter



Webinaires

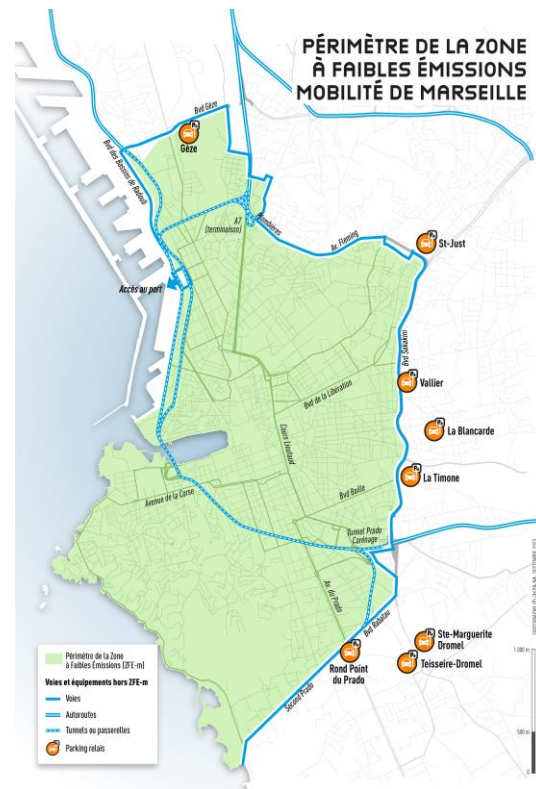


# LA ZFE À MARSEILLE

La zone couvre environ 19 km<sup>2</sup> dans le centre-ville, et est délimitée par des axes comme le Prado, Rabatau, et Plombières, ainsi que la zone portuaire d'Euromed.

- Seuls les véhicules équipés de vignettes Crit'Air 0, 1, 2 et 3 sont autorisés à circuler
- Les véhicules Crit'Air 5 et non classés ont été interdits en 2022, suivis des Crit'Air 4 en 2023

Cette mesure est permanente, en vigueur 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, et les infractions peuvent entraîner des amendes allant de 68 à 135 euros.



# LES AIDES AU CHANGEMENT DE MOBILITÉ

La Métropole a mis en place un bouquet d'aides depuis le 1er novembre 2024.

Les Destinataires :

- Des métropolitains qui résident dans la ZFE de Marseille.
- Certaines aides sont également ouvertes aux travailleurs et étudiants dans la ZFE.
- Des TPE, PME, associations reconnues d'utilité publique et associations de l'économie sociale et solidaire domiciliées dans la ZFE.



## AIDES AUX PROFESSIONNELS

Les aides sont à destination des TPE, PME, associations reconnues d'utilité publique ou associations de l'économie sociale et solidaire, domiciliées dans la ZFE :

- Aide à l'achat d'un véhicule électrique utilitaire neuf ou occasion, cumulable avec les aides de l'Etat et de la Région Sud, contre la mise au rebut d'un véhicule utilitaire polluant
- Aide au retrofit des véhicules utilitaires
- Aide à l'achat d'un vélo cargo mécanique ou électrique neuf ou d'occasion, sans condition de mise au rebut

Les aides sont limitées à trois véhicules ou vélos cargo achetés.





# MONTANT DES AIDES AUX PROFESSIONNELS – AMP REGION

AIDES PROPOSÉES PAR LA MÉTROPOLE		Mise rebut	au	ETAT PRIME A LA CONVERSION (mise au rebut) 2025	REGION (pas de mise au rebut)
Achat VUL électrique ou hydrogène neuf	5 000 €	oui		-	3000 à 6000 €
Achat VUL électrique ou hydrogène d'occasion	2 500 €			-	1 500 € à 3 000 €
Retrofit VUL vers l'électrique	2000 €	Non		4 000 € à 8 000 €	1 500 € à 3 000 €
Retrofit VUL vers l'hybride rechargeable	1000 €			-	
Achat vélo cargo électrique, neuf ou d'occasion	1 500 €	Non		4000 € jusqu'au 14/02/2025	1000 €
Achat vélo cargo mécanique, neuf ou d'occasion	500 €			-	500 €

L'Etat n'attribue plus de prime à la conversion à l'achat de véhicules depuis le décret du 2 décembre 2024



# ETAT DES LIEUX DES DEMANDES DES PROFESSIONNELS AU 27 JANVIER 2025

Nombre de dossiers déposés depuis le 1<sup>er</sup> novembre :

	11/11/2024	18/11/2024	25/11/2024	02/12/2024	09/12/2024	16/12/2024	06/01/2025	13/01/2025	20/01/2025	27/01/2025
Véhicule			1	1	1	1	1	1	1	1
Vélo cargo	1	3	9	21	34	39	53	57	66	75
Total	1	3	10	22	35	40	54	58	67	76



# AIDES AUX PARTICULIERS

- Aide à l'achat d'un **véhicule électrique** (voiture, utilitaire ou deux-roues motorisés) neuf ou occasion, **sous conditions de ressources**, à destination des **résidents de la ZFE**, contre la mise au rebut d'un véhicule exclu de la ZFE
- Aide au retrofit des utilitaires pour les résidents de la ZFE
- Aide à l'abonnement de 12 mois aux transports en commun et services LeVélo et LeVélo+ ouverte aux habitants, travailleurs et étudiants de la ZFE contre la mise à la casse ou la vente d'un véhicule polluant
- Aide à l'achat **d'un VAE (400 €) ou VAE cargo (800 €)** neuf ou occasion, ouverte aux **habitants, travailleurs et étudiants de la ZFE**, sans condition de mise à la casse



# MONTANT DES AIDES AUX PARTICULIERS

AIDES PROPOSÉES PAR LA MÉTROPOLE	REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE PAR PART		
	≤ 7 100 €	> 7 100 € et ≤ 15 400 €	> 15 400 € et ≤ 24 900 €
Achat voitures et utilitaires électriques ou hydrogène neufs	5 000 €	3 000 €	1 000 €
Achat voitures et utilitaires électriques ou hydrogène d'occasion	2 500 €	1 500 €	0 €
Achat deux-roues, tricycles, quadricycles électriques neufs ou d'occasion	40% du prix d'achat dans la limite de 400 €		
Retrofit VUL vers l'électrique	2 000 €		
Retrofit VUL vers l'hybride rechargeable	1 000 €		
Achat Vélo électrique neufs ou d'occasion	50% du prix d'achat dans la limite de 400 €		
Achat Vélo électrique de type cargo, longtail, adapté au handicap, neufs ou d'occasion	50% du prix d'achat dans la limite de 800 €		
Abonnements de transport en commun Pass Intégral permanent, Pass Métropole permanent, Pass XL permanent ; abonnement au service LeVélo à Marseille ou leVelo +	12 mois offerts sous condition de mise au rebut ou vente d'un véhicule de classe Crit'Air 4, Crit'Air 5 ou non classé		



# CUMUL DES AIDES – PARTICULIERS

## Aides de la Métropole

- Une aide sur les véhicules est cumulable avec une aide sur les abonnements OU une aide sur le vélo par foyer
- Une aide sur le vélo est cumulable avec une aide sur les abonnements par foyer
- Deux aides vélos OU deux aides abonnements sont cumulables par foyer

Les aides sont cumulables avec celles de l'Etat (bonus et Prime à la conversion)



# ETAT DES LIEUX DES DEMANDES DES PARTICULIERS AU 27 JANVIER 2025

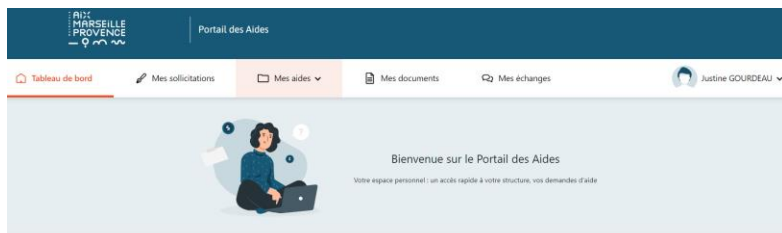
Nombre de dossiers déposés depuis le 1<sup>er</sup> novembre :

	11/11/2024	18/11/2024	25/11/2024	02/12/2024	09/12/2024	16/12/2024	06/01/2025	13/01/2025	20/01/2025	27/01/2025
VAE	28	47	71	101	133	173	232	266	295	333
Véhicule	4	5	15	22	27	31	40	41	46	47
Total	32	52	86	123	160	204	272	307	341	380



# COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

Une seule adresse : [subvention.ampmetropole.fr](http://subvention.ampmetropole.fr)



Mes demandes d'aides [Déposer une nouvelle demande d'aide](#)

Mes demandes [Partager avec moi](#)

ZFE - Aide aux Particuliers - Vélo à Assistance Electrique (VAE) - Madame Justine GOURDEAU

Complète





**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

# QUESTIONS/RÉPONSES

## Les aides sont-elles perçues après l'achat ?

Oui, car une facture est requise.

## Existe-t-il des aides pour l'achat d'un vélo sans assistance ?

Non.

## La ZFE a-t-elle vocation à s'étendre ?

Oui, car le périmètre de restriction de la ZFE doit, a minima, couvrir 50 % de la population de l'EPCI le plus peuplé de l'agglomération résidant dans le périmètre de celle-ci.

## Les vélos de type longtail sont-ils disponibles à l'achat ?

Oui, au même titre que les vélos cargo.

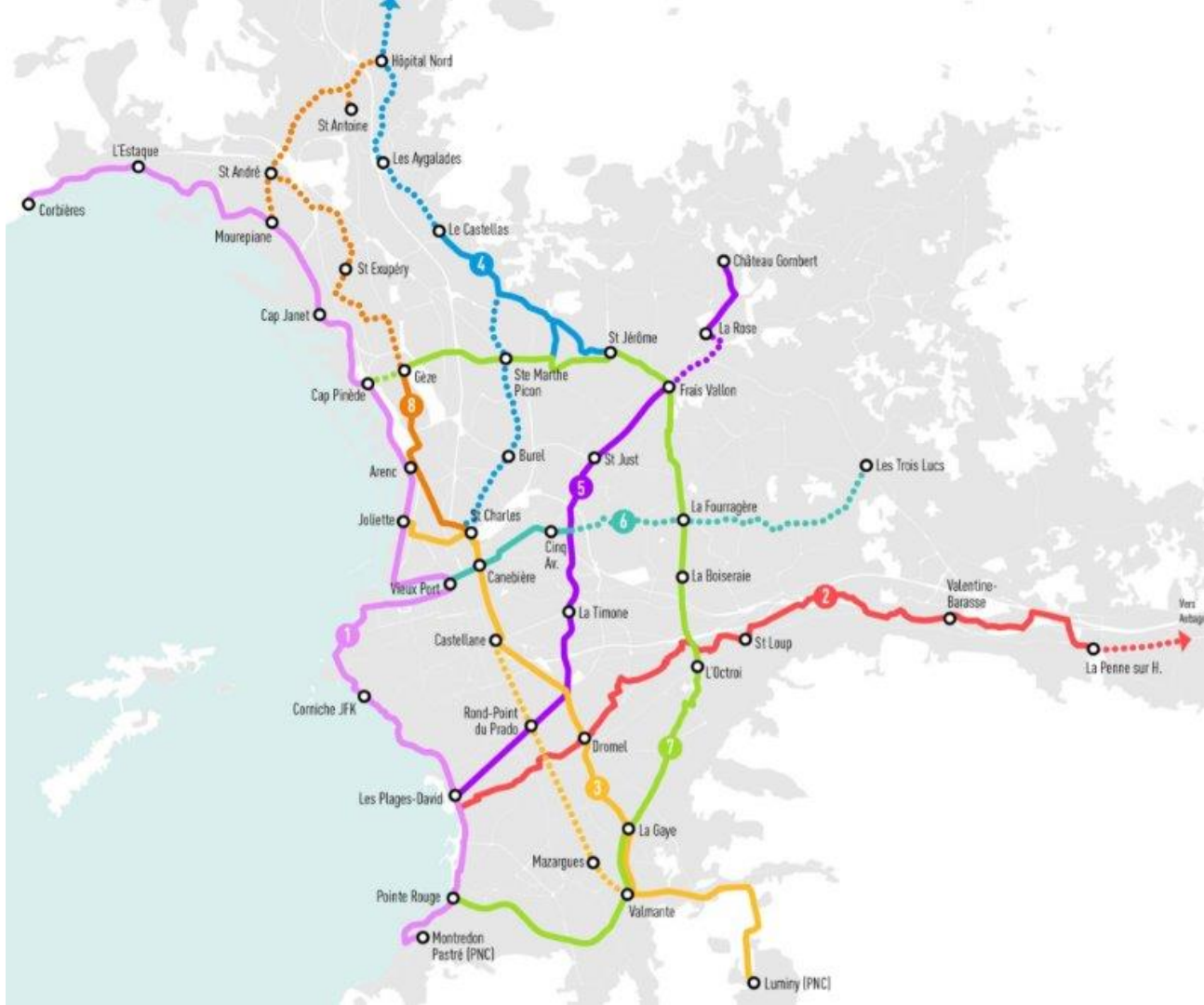
## Comment fonctionne le système d'abris-vélos ?

Consultez les modalités d'inscription et l'emplacement des abris-vélos sur : [La Métropole Mobilité](#).

## Où puis-je trouver une carte des aménagements cyclables à proximité de mon établissement ?

Rendez-vous sur [https://www.amenagements-cyclables.fr/fr/metropole-d-aix-marseille-provence\\_200054807/stats](https://www.amenagements-cyclables.fr/fr/metropole-d-aix-marseille-provence_200054807/stats) et cliquez sur la commune qui vous intéresse.

# LES LIGNES DU PLAN VÉLO



# RESSOURCES

Retrouvez le replay de ce webinaire dès aujourd'hui sur notre chaine YouTube



Abonnez-vous à notre newsletter pour rester informé des dernières actualités en matière de mobilité



le conseil  
**mobi**pro



<https://mobipro.ampmetropole.fr>



04 84 89 09 89



[mobipro@ampmetropole.fr](mailto:mobipro@ampmetropole.fr)